

De

Sujet **[INTERNET] société exploitation éolienne Jans-Jans**

Pour Moi <pref-eolien@loire-atlantique.gouv.fr> ☆

Étiquettes **Important**

← Répondre ▾ → Transférer ▾ 📧 Archiver 🔥 Indésirable 🗑️ Supprimer

14/11/2021 20:43

Autres actions ▾

Monsieur le Préfet,

Je sollicite vos compétences afin de vous demander d'appliquer le principe de précaution pour préserver la santé des Janséens.
En effet, nous savons que le câblage électrique dans un sol hydrologique accroît la conductivité et pose de nombreux problèmes comme le prouve le site éolien de Puceul.

En outre, je vous interpelle sur l'avenir de cette campagne.
"Autour du site d'implantation, 2 autres parcs sont situés dans un périmètre rapproché de 3 km:celui de Jans (6 éoliennes prévues) et celui de Derval/Lusanger (8 machines construitent).
Puis dans un rayon de 10km, 5 autres parcs autorisés ou construits comprenant pour 3 d'entre eux 5 éoliennes, pour un autre 6 aérogénérateurs et pour le dernier, 2 éoliennes.
Enfin dans un rayon de 20 km, 5 autres parcs existent comportant 26 éoliennes."

L'effet de saturation est réel pour nous et porte " atteinte aux paysages" d'après le code de l'environnement.

Enfin, qui paiera un éventuel démentèlement de ces aérogénérateurs d'ici 20 ou 30 ans, une fois leur phase d'exploitation limitée ou arrêtée ?
(Coût actuel estimé à plus de 400 000 EUR pour une éolienne).

Aussi, je demande à ne pas autoriser ce projet d'exploitation à Jans, qui met en danger la santé des habitants et l'avenir d'un territoire unique.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération,

S. Gérard